

## Solennité du Christ Roi de l'Univers

*Lectures : Dn 7, 13-14 ; Ap 1, 5-8 ; Jn 18, 33b-37*

Lorsqu'en 1922, le pape Pie XI accède au Siègne de Pierre, la situation morale et spirituelle de l'Europe et du monde n'est guère plus brillante qu'aujourd'hui. Pour ne parler que de la France, non seulement elle peine laborieusement à se remettre de quatre années d'une guerre inhumaine, mais elle est encore et pour longtemps marquée par plusieurs décennies de persécution religieuse qui, en particulier de 1880 à 1905, ont abouti à la loi dite "de séparation de l'Église et de l'État" et aux mesures discriminatoires qui ont suivi quant à la participation des catholiques à la vie de la Nation. Analysant cette situation dans sa première encyclique, *Ubi arcano*, datée du 23 décembre 1922, le pape constatait deux choses (je cite) : "l'une, que ce débordement de maux sur l'univers provenait de ce que la plupart des hommes avaient écarté Jésus-Christ et sa loi très sainte des habitudes de leur vie individuelle aussi bien que de leur vie familiale et de leur vie publique; l'autre, que jamais ne pourrait luire une ferme espérance de paix durable entre les peuples tant que les individus et les nations refuseraient de reconnaître et de proclamer la souveraineté de Notre Sauveur." Et il en concluait qu'il fallait "chercher la paix du Christ par le règne du Christ". Trois ans plus tard, le 11 décembre 1925, au terme d'une Année Sainte, par l'encyclique *Quas primas*, il instituait la solennité du Christ Roi de l'univers. Dans ce document, il analyse longuement, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, les fondements scripturaires de cette doctrine, et se prend à rêver, pourrait-on dire, de ce que deviendrait le monde si, à tous les niveaux de la société, on acceptait enfin de reconnaître au Christ la souveraineté qui lui revient de droit, et de s'en inspirer dans le gouvernement des sociétés humaines.

"Si les hommes venaient à reconnaître l'autorité royale du Christ dans leur vie privée et dans leur vie publique, des bienfaits incroyables - une juste liberté, l'ordre et la tranquillité, la concorde et la paix - se répandraient infailliblement sur la société tout entière. En imprimant à l'autorité des princes et des chefs d'État un caractère sacré, la dignité royale de Notre Seigneur ennoblit du même coup les devoirs et la soumission des citoyens. ... Si les princes et les gouvernants légitimement choisis étaient persuadés qu'ils commandent bien moins en leur propre nom qu'au nom et à la place du divin Roi, il est évident qu'ils useraient de leur autorité avec toute la vertu et la sagesse possibles. Dans l'élaboration et l'application des lois, quelle attention ne donneraient-ils pas au bien commun et à la dignité humaine de leurs subordonnés ! Alors on verrait l'ordre et la tranquillité s'épanouir et se consolider; toute cause de révolte se trouverait écartée; tout en reconnaissant dans le prince et les autres dignitaires de l'État des hommes comme les autres, ses égaux par la nature humaine, en les voyant même, pour une raison ou pour une autre, incapables ou indignes, le citoyen ne refuserait point pour autant de leur obéir quand il observerait qu'en leurs personnes s'offrent à lui l'image et l'autorité du Christ Dieu et Homme. Alors les peuples goûteraient les bienfaits de la concorde et de la paix. Plus loin s'étend un royaume, plus il embrasse l'universalité du genre humain, plus aussi - c'est incontestable - les hommes prennent conscience du lien mutuel qui les unit. Cette conscience préviendrait et empêcherait la plupart des conflits; en tout cas, elle adoucirait

et atténuerait leur violence. Pourquoi donc, si le royaume du Christ s'étendait de fait comme il s'étend en droit à tous les hommes, pourquoi désespérer de cette paix que le Roi pacifique est venu apporter sur la terre? Il est venu tout réconcilier (35); il n'est pas venu pour être servi, mais pour servir (36); maître de toutes créatures, il a donné lui-même l'exemple de l'humilité et a fait de l'humilité, jointe au précepte de la charité, sa loi principale..."

Mais quel curieux roi qui lave les pieds de ses "ministres"; qui les invite à rechercher en tout la dernière place; qui leur donne pour tout programme une seule loi: "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés" ; qui en plus, pour éviter toute interprétation réductrice, précise: "Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime" et montre l'exemple en se laissant librement clouer sur la croix par amour pour nous.

Oui, Jésus est roi ! Son royaume, n'est pas de ce monde, c'est vrai, ce qui ne signifie pas qu'il soit totalement étranger au monde, ni que le monde n'ait rien à en attendre, encore moins qu'il soit pour "plus tard", après la fin des temps. Nous sommes aujourd'hui, et d'abord chacun pour son propre compte, le Royaume sur lequel il souhaite régner sans partage, d'abord parce qu'il est notre créateur de qui nous recevons "la vie, le mouvement et l'être", plus encore parce qu'il est notre rédempteur, qu'il nous a acquis au prix de son sang pour nous conduire à son Père et nous mériter une éternité de bonheur. Cela ne lui donne-t-il pas quelque titre à régner sur nous, sur notre corps, sur notre intelligence, sur notre volonté, sur notre cœur, sur notre âme? Paradoxalement - mais les paradoxes ne manquent pas dans l'Évangile et donc dans la vie chrétienne - plus nous reconnaissons notre totale dépendance vis-à-vis de lui, plus nous nous appliquons à vivre cette dépendance caractéristique de notre condition de créatures rachetées, plus nous y mettons notre joie, et plus nous devenons libres, libres pour aimer Jésus, pour aimer son Père, et aussi pour aimer et servir nos frères et sœurs en humanité. "Celui qui prétend aimer Dieu qu'il ne voit pas et qui n'aime pas son frère qu'il voit est un menteur" nous dit saint Jean. Le Royaume que Jésus est venu inaugurer par son incarnation est un Royaume d'amour qui ne parviendra à sa perfection qu'à la fin des temps; mais tout acte d'amour vrai inspiré par l'Esprit-Saint, contribue dès maintenant à sa progression ici-bas. Nul acte de charité n'est anodin, non plus que nul refus d'aimer, pour autant qu'il est conscient et volontaire. Non seulement Jésus n'est indifférent à aucune souffrance humaine, mais il va jusqu'à s'identifier à tout être humain qui souffre, ainsi qu'un saint Martin, par exemple, en a fait l'expérience et laissé le témoignage.

Nous ne sommes donc pas appelés à être des sujets passifs du Royaume; bien au contraire, ainsi que l'a bien exprimé le Concile Vatican II dans sa constitution dogmatique *Lumen Gentium* : Le Christ s'étant fait obéissant jusqu'à la mort et pour cela même ayant été exalté par le Père (cf. Ph 2,78-9), est entré dans la gloire de son royaume ; à lui, tout est soumis, en attendant que lui-même se soumette à son Père avec toute la création, afin que Dieu soit tout en tous (cf. 1Co 15,27-28). Ce pouvoir, il l'a communiqué à ses disciples pour qu'ils soient eux aussi établis dans la liberté royale, pour qu'ils arrachent au péché son empire en eux-mêmes par leur abnégation et la sainteté de leur vie (cf. Rm 6,12), bien mieux, pour que servant le Christ également dans les autres, ils puissent, dans l'humilité et la patience, conduire leurs frères jusqu'au Roi dont les serviteurs sont eux-mêmes des rois. (LG 36)